

UN PAT, C'EST QUOI ?

Les PAT sont des projets portés en général par des collectivités territoriales. Ils sont définis par la *loi d'avenir pour l'agriculture* de 2014. Le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire est chargée de la labellisation des PAT.



Un PAT vise à construire des modèles agricoles et alimentaires plus durables et résilients. Le nombre de PAT a d'ailleurs explosé suite à la pandémie de Covid-19.

UN PAT, C'EST QUOI ?



Les PAT travaillent sur une multitude de sujets :

Economie alimentaire, environnement, justice sociale, restauration collective nutrition, ...

Ils tissent des liens avec tous les acteurs du territoire :

Services de l'Etat, collectivités territoriales, acteurs institutionnels et économiques, associations, citoyens

2 NIVEAUX DE LABELLISATION

Niveau 1

PAT émergent : 3 ans



Mener des diagnostics, établir un plan d'actions, créer une gouvernance

Niveau 2

PAT opérationnel : 5 ans

Mettre en œuvre le plan d'actions, mener une démarche de suivi-évaluation



ET LE NORD DE L'YONNE DANS TOUT ÇA ?



4 EPCI
1 coordinateur



Niveau 2 acquis
en mars 2026



Mise en œuvre du plan
d'actions jusqu'en 2031

ZOOM SUR LA PLAN D' ACTIONS

1

Renforcer et diversifier les filières agricoles locales

2

Produire en protégeant les ressources naturelles

3

Assurer une alimentation saine et durable pour toutes et tous

4

Développer une coopération et une identité alimentaire territoriales



UN PROJET EN LIEN AVEC D'AUTRES ÉCHELLES...



...communales

...communautaires

...intercommunautaires

...départementales et régionales

... interrégionales

MAIS ALORS, COMMENT PORTER CE PAT ?



*En intervenant
durant les réunions
de travail*



*En mobilisant élus,
citoyens et autres
partenaires*



*En participant
activement à sa
gouvernance*



*En défendant les
actions tant en
interne qu'en externe*



*En fixant des
objectifs
prioritaires*



*En répondant aux
enquêtes et en faisant
remonter des
informations du terrain*



*En maintenant des
liens de proximité
avec élus et agents*

CHANTIERS PHARES DE 2026



*Semaine de la
biodiversité*

23 au 31 mai



Mois de la haie

Novembre 2026

2026

*Pesées du gaspillage
alimentaire dans les écoles*

A partir de septembre 2026



*Plan de formation
Alimentation Santé*

Dernier trimestre 2026



ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Responsables
et personnels de
cuisine



Responsables
d'établissement



Économie

Gestion des
plats



Gestion du
gaspillage



Aménagement
du matériel



Élèves



Responsabilisés



Évite la consommation inutile



+ De produits bio et de locaux



Connaissances nutritives

ACTIONS RÉALISÉES

PAR LES COLLÈGES

Reduire

PLASTIQUE



COÛTS



GASPILLAGE



RESTIF DE LA BRETONNE

CLAUDE DEBUSSY

Proposer +

BIO



PRODUITS
DE QUALITÉS



LOCAL



*Gestion
Efficace*

PROPORTIONS



HYGIÈNE



AMÉNAGEMENTS



RELATIONNEL



NOS CONTACTS

Référente CCYN

Lucile Blanchet
transition.ecologique@ccyn.fr
07 57 68 97 60

Chefferie de projet

Théo Froment
theo.froment@ccjovinien.fr
06 14 58 78 53



Référente CCVPO

Justine Martinet
pat.ccvpo@gmail.com
06 35 09 03 65

Référente CCGB

Cassandra Gourdain
transitionenvironnementale@
gatinais-bourgogne.fr
06 21 12 10 73

Référente CCJ

Karine Perrève
karine.perreve@ccjovinien.fr
06 26 53 07 47